



# SEPANSO

Reconnue d'utilité publique - Affiliée à France Nature Environnement  
Membre fondateur de la confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine



## Une force pour la nature

### SEPANSO Gironde Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2019, bilan de l'année 2018

Les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents sont présents ou représentés au moyen d'un pouvoir écrit. Les membres actifs à titre individuel disposent d'une voix, les associations membres disposent d'une voix, augmentée d'une voix par tranche de 50 adhérents, avec un maximum de 5 voix. Le vote par délégation est admis.

Avec les associations adhérentes, le nombre de voix minimum requis est de :  $\frac{1}{4}$  (302 + 36), soit : **85 voix**.

- Adhérents présents : 27 dont 5 représentants d'association.
- Pouvoirs reçus : 79 dont 3 associations
- Nombre de voix supplémentaires pour les associations représentées : 12
- Nombre total de voix effectives : **118**

**Le quorum est donc atteint.**

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

#### Rapport moral présenté par Daniel DELESTRE, Président de la SEPANSO Gironde

Chers adhérents,

Nous voici réunis pour cette 43<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la SEPANSO Gironde.

Avec une grande absente : Françoise Couloudou, qui nous a quittés si brusquement le 28 mars 2019, dans sa 77<sup>ème</sup> année.

Françoise, membre active de SEPANSO Gironde depuis 1978 et présidente de l'association Nature Jalles, n'a pas fini de nous manquer, avec son énergie au service de la défense du vivant, et sa forte implication dans notre revue Sud-Ouest Nature et dans le classement de notre documentation.

Que ce dynamisme serve d'exemple à toutes celles et ceux qui seraient tentés de baisser les bras, face aux informations lancinantes sur l'effondrement de la biodiversité ou aux prévisions alarmantes des climatologues et autres collapsologues. La voie est étroite entre un optimisme béat, confiant dans la technologie ou la croissance pour nous garantir un avenir radieux, et un catastrophisme démobilisant les bonnes volontés.

Effectivement, ces notions de développement durable ou de croissance verte associées au bluff technologique, se révèlent non seulement incapables de maîtriser les grandes dégradations écologiques actuelles (biodiversité, climat...), mais y contribuent les plus souvent.

Tel le concept de bois-énergie qui, poussé à l'extrême pour satisfaire les besoins de croissance de certaines entreprises sylvicoles, provoque une dégradation accélérée de la biodiversité faunistique et floristique ainsi qu'au déstockage du carbone des sols forestiers.

Telles encore ces nouvelles unités de méthanisation, dont les digestats menacent la qualité des sols et des eaux, notamment autour du Bassin d'Arcachon.

Ou encore ces parcs photovoltaïques qui fleurissent partout en Gironde, supplantant les territoires forestiers, au détriment de la biodiversité, et dont le bilan carbone apparaît plus que médiocre.



## **Fonctionnement de la SEPANSO Gironde**

### **1. Fonctionnement interne**

Au cours de l'année 2018 :

- Notre Conseil d'Administration s'est réuni huit fois.  
Au cours de ces réunions sont prises les décisions concernant les positionnements et actions de la SEPANSO Gironde, notamment les recours juridiques et les contributions aux enquêtes publiques : en fonction des enjeux, de la probabilité de recours ultérieurs et de la disponibilité des compétences nécessaires.
- Plusieurs commissions internes spécialisées (commissions eau, Forêt, Littoral, juridique, communication...) font régulièrement le point des problèmes et des actions à entreprendre en Gironde. Chacune de ces commissions, qui jouent un rôle important, repose sur un petit nombre de bénévoles. Nous rappelons que les adhérents extérieurs au CA sont aussi les bienvenus. Chaque commission est bien sûr ouverte aux associations adhérentes à la SEPANSO Gironde, à raison d'un représentant par association.

### **2. Représentation dans les commissions consultatives :**

La SEPANSO a également des représentants dans de nombreuses commissions surtout régionales (CESER, Comité de Bassin Adour-Garonne, SDAGE, ARB NA, CRFB, CRB, SRADDET ...) et départementales (CDOA, CDNPS, CDCEA, CDCFS, CLE de SAGE, nombreux COFIL Natura 2000, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, ...).

Nous remercions tout particulièrement les associations adhérentes qui parfois nous représentent dans certaines de ces commissions ou nous font bénéficier d'informations ou de leur connaissance du terrain local ou régional.

### **3. Communication à l'extérieur (rappel pour les nouveaux adhérents) :**

Pour toute l'Aquitaine, par le site internet de la Fédération ainsi que par notre revue trimestrielle SON.

Pour la Gironde en particulier :

- Tous les publics ont accès au site internet de SEPANSO Gironde. Une lettre d'actualité est également envoyée aux adhérents du Bassin d'Arcachon par J.M. Froidefond.
- Des pétitions sont également envoyées aux adhérents.
- Nous pouvons aussi rencontrer les adhérents et sympathisants à leur demande, sur rendez-vous.
- On peut également nous joindre par courriel, courrier postal ou téléphone.
- Nous communiquons nos positionnements à l'extérieur par l'intermédiaire de Communiqués de presse adressés à des journaux (Sud-Ouest par ex.), ou lors d'interventions à la demande (auprès d'étudiants, dans des forums, tables rondes...), ou lors de manifestations diverses.
- **Une commission communication** a été mise en place. Elle a permis d'accueillir de jeunes étudiantes en «Service civique» et d'intégrer des idées d'actions nouvelles :
  - Création d'une page face book
  - Formations et sensibilisation aux problèmes environnementaux : gestion forestière (Lerm et Musset), en communication (à la MNE), formation juridique, les impacts des activités humaines sur l'environnement (Créon), urbanisme (Créon), formations de naturalistes.
  - Stand SEPANSO présent dans certaines manifestations en faveur de l'environnement (printemps du Bourgailh, Terre d'oiseaux,...) C'est grâce à ces manifestations que nous pouvons espérer sensibiliser un public plus large et plus jeune.

Ces actions nécessitent toutefois la participation d'un nombre toujours croissant de bénévoles, notamment pour représenter la SEPANSO dans différentes manifestations publiques. Les adhérents qui le peuvent sont les bienvenus pour aider à préparer et tenir des stands.

## **Actions effectuées au cours de l'année 2018**

Certains dossiers d'intérêt général font l'objet de suivis depuis plusieurs années (projet de LGV GPSO, déviation du Taillan, urbanisation à Villenave d'Ornon....).

### **1. Actions diverses**

- Participation à différentes rencontres scientifiques ou réunions informatives organisées par la région, le département, ou la métropole bordelaise

- Participation à différentes enquêtes publiques : la plupart du temps pour des projets d'urbanisation, d'infrastructures ou de centrales photovoltaïques.
- Participation à différentes manifestations organisées par des associations amies : soutien à SEPANSO Dordogne (projet Beynac), Printemps du Bourgaillh, Journée biodiversité à Pessac avec l'association ADELES, manifestation sur l'agriculture biologique avec la FRAB, marche pour le climat....
- Sortie organisée pour les adhérents : Pilat en juin

## **2 Travail de la Commission juridique :**

### **a. Recours administratifs**

- Affaire du golf de Villenave d'Ornon : une plainte contre X a été déposée, en soutien à l'association « Villenave d'Ornon Oxygène »
- Recours en Conseil d'Etat contre la DUP du projet LGV GPSO, puis recours européen contre la décision du Conseil d'Etat du 11/04/18.
- Soutien à recours juridique contre le projet de carrière de Porchères : après expertise sur la présence de cistudes

### **b. Affaires pénales**

Nombreuses affaires pour faits de pollution, infractions à la réglementation sur la chasse ou la pêche... Quelques exemples :

- Pollution de la Garonne par des hydrocarbures (2007) : la cour de cassation a donné raison aux associations
- Nombreuses affaires de braconnage
- Appel contre l'ordonnance de non-lieu dans l'affaire des pesticides de Villeneuve de Blaye : les enfants d'une école et leur institutrice avaient été intoxiqués à la suite d'épandages dans les vignobles proches. 5 ans après le début des recours, le parquet général vient de relever l'appel du jugement de relaxe (30 avril) prononcé en faveur des deux viticulteurs impliqués.
- Participation de la commission juridique au réseau juridique de Nouvelle Aquitaine : réunion en mai

## **3 Actions concernant des projets d'urbanisme :**

- Réponses à diverses demandes d'aide au sujet de projets d'urbanisation ou d'infrastructures sur des terrains boisés le plus souvent : à Arsac, Lamothe-Landerron, Salleboeuf, Parempuyre, Soullignac...,
- Participation à des PLU ou révisions de PLU en tant que personne publique consultée : PLU du Pian Médoc, PLUI Langonnais, PLU Saucats, PLUI Pays foyen,
- Participation à des Comités techniques : tels que la commission consultative de la Métropole bordelaise, sur des problèmes de nuisances liées au transport aérien, projet de construction de 270 logements dans le polygone d'isolement d'une ICPE classée SEVESO,...
- Demande de soutien de la part d'une association s'inquiétant d'un projet de construction de collège à Parempuyre en partie en forêt et à proximité d'un vignoble
- Avis défavorable donné au projet de village des marques à Coutras et soutien à l'association des commerçants de Libourne.
- Demande d'être associés aux réflexions sur les projets d'Aéroparc,
- Intervention dans des colloques : ex Association des juristes en urbanisme et construction d'Aquitaine

## **4 Principales actions de la Commission Eau**

- Nouvelle cartographie des cours d'eau : action contre la menace de déclassement de certains cours d'eau en fossés (lobbying des Chambres d'agriculture pour réduire les ZNT). Les CLE de SAGE(s) n'avaient pas été intégrés dans l'examen de la cartographie des cours d'eau qui vise à supprimer de nombreux petits cours d'eau ne répondant pas aux 3 critères cumulatifs (dotés d'un nom, en eau la plupart du temps, dont la source est localisée). La SEPANSO qui n'a pas été consultée a adressé une lettre au préfet.
- Suivi des travaux de l'Agence de l'eau Adour Garonne : 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence avec réduction des financements liée aux ponctions de l'Etat. Parution du guide du représentant des APN dans les commissions eau du Bassin Adour-Garonne.

- Réponse à demandes de soutien contre un projet d'extension de gravières à Puybardan et Mongauzy sur des espaces agricoles.
- Approbation du SAGE Garonne en même temps que bilan d'animation du site Nnatura 2000 : inciter les collectivités à signer des contrats
- Commission d'information et suivi des travaux de recherche de granulats marins au large de l'estuaire de la Gironde : participation de la SEPANSO 33 sur désignation d'un représentant par le préfet. Un projet au large de Montalivet.

## **5 Actions de la Commission transports**

- Projet de déviation du Taillan : Poursuite des inventaires et saisine du Conseil National de Protection de la Nature au sujet de la dérogation à l'interdiction de destruction.
- Projet de LGV Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Espagne :  
Le rapport Duron envisage la réalisation de la LGV en plusieurs tranches en fonction des financements disponibles.
  - Courrier du président FNE NA à la ministre E. Borne.
  - Lettre à N. Hulot pour lui rappeler ses prises de position sur la consommation d'espaces agricoles et naturels.
  - Deux recours cofinancés par le collectif des associations dont SEPANSO et des particuliers : Commission européenne et Commission des Droits de l'Homme ;
  -
- Un représentant de la SEPANSO nommé comme membre associé à l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA). Ex bruit généré par l'aéroport de Bordeaux

## **6 Commission énergie et risques industriels**

- Réunion de suivi du site industriel de la distillerie de Saint Genes de Lombaud : en janvier puis demande d'intervention faite au préfet. (réunion DREAL et opposants début 2019)
- Contribution au sujet de projets photovoltaïques : ex Naujac sur mer.
- Projet d'interconnexion électrique sous-marine entre la Espagne et l'Espagne : participation à la concertation publique en vue du moindre impact (aire d'étude entre Cubnezais et la côte et impact maritime notamment au large de Biarritz). Réunion de présentation du fuseau retenu en avril 2018.
- Projet éolien dans les marais de Braud : la SEPANSO a été invitée par EDF énergies nouvelles à participer à la concertation concernant le projet et à fournir des études d'impact sur la faune.
- Participation aux réunions de la CLIN de la centrale nucléaire du Blayais : prolongation prévue au-delà de 40 ans.

## **7 Concernant la qualité de l'air atmosphérique :**

- La SEPANSO a demandé de réunir le Conseil consultatif du développement durable de Bordeaux : aucune réunion depuis 2014, alors que la métropole doit atteindre 1 million d'habitants dans les années à venir.

## **8 Actions de la Commission forêt**

- Plusieurs réunions de la commission Forêt : examen des problèmes du massif landais dont la gestion est de plus en plus industrielle et nuisible à la nature, allant jusqu'à l'utilisation d'herbicides sur les callunes.
- Note de positionnement sur le bois-énergie : rédigée avec la participation de la commission Forêt.
- Repérage des épandages d'herbicide sur la callune et signalement auprès de PEFC Nouvelle Aquitaine et PEFC France
- Participation à la Commission régionale Forêt Bois (installée en 2017) : en charge de l'élaboration du futur Programme Régional Forêt Bois pour les 10 ans à venir pour la Nouvelle aquitaine. **2 représentants officiels** de la confédération FNE Nouvelle Aquitaine à cette commission (dont 1 de SEPANSO Gironde avec l'aide d'un expert de VLF). Après les nombreuses remarques adressées à la DRAAF, deux rencontres avec les responsables de la commission régionale, à leur demande, nous ne parvenons pas à faire admettre la nécessité d'un volet environnemental sérieux, prévu par la loi (CNFB). Craignant une intensification de la sylviculture et généralisation de la monoculture de pins, douglas ou peupliers dans la Nouvelle Aquitaine, nous alerterons tous les adhérents des associations de NA lors de la consultation publique.



**Rapport financier présenté par Josiane Mouneydier, Trésorière**

**1. Cotisations et abonnements à Sud-Ouest Nature en 2018 :**

- 302 adhésions au total
- 240 cotisations individuelles
- 47 cotisations familiales
- 15 cotisations associatives : 11 associations de 1 à 50 membres, 2 de 51 à 100 membres, 2 de 101 à 150 membres
- 232 abonnements à Sud-Ouest Nature

**BILAN au 31/12/2018**

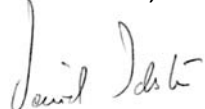
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Dépôt et cautionnement	500,00 €	Réserves	27 554,95 €
Disponibilité (crédit Mutuel)	75 4084,21 €	Résultat exercice 2018	19 436,66 €
Caisse	130,48	Provision pour risques juridiques	15 000,00 €
		Sépanso Aquitaine	13 323,08 €
		Fournisseurs : fact. non parvenues	800,00 €
<b>Total actif au 31/12/2018</b>	<b>76 114,69 €</b>	<b>Total passif au 31/12/2018</b>	<b>76 114,69 €</b>

**COMPTE DE RESULTAT 2018**

<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
606300	Achat petit matériel	382,28			
606400	fournitures administratives	437,00 €	701100	Sud Ouest Nature	3 485,00 €
	Participation Salaires			Bordeaux Métropole	
611000	Etude s-traitance	3 500,00 €	741400	subvention	500,00€
616000	Prime d'assurance	108,78 €	742000		
618100	Adhésions	30,00 €		Cotisations adhérents	7 115,00 €
622010	Honoraires Avocats	13 570,03 €	756000	Dons adhérents	4 606,00 €
623000	Sud-Ouest Nature	3 508,00 €	756100	Produits financiers	312,69 €
623800	dons	266,00 €	758100		
625100	Déplacements/réceptions	563,51 €		Dommages et intérêts	29 196,29 €
627000	Frais bancaires	7,35 €			
626000	Frais postaux	900,40 €	768100		
658600	Cotisations	2 589,95 €			
	<b>Excédent 2018</b>	<b>19 436,66 €</b>			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>45 214,98 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>45 214,98 €</b>

Daniel Delestre, Président

Josiane MOUNEYDIER, Trésorière




**Vote : bilan financier approuvé à l'unanimité**

~~~~~





- Plusieurs plans nationaux « Ecophyto » sont censés réduire l'utilisation des pesticides : après une augmentation des quantités utilisées, on assiste à une stabilité mais pas de diminution véritable.
- Concernant la pollution de l'eau par les pesticides : la PAC subventionne les agricultures polluantes et pas suffisamment celles qui sont en reconversion biologique.

S. Nony évoque ensuite les mobilisations de plus en plus grandes des citoyens : rassemblements «des Coquelicots » en augmentation, marches contre Monsanto, campagnes diverses.

**La Loi EGalim pour une agriculture responsable** publiée au journal officiel le 1<sup>er</sup> novembre 2018 prévoit une alimentation plus saine pour les consommateurs, une réduction des emballages plastiques, sans oublier le bien-être animal. Une charte peut être signée à l'échelle du département. A suivre !

Fait à Bordeaux, le 5 juin 2019

Daniel Delestre, Président :

Colette Gouanelle, Secrétaire Générale :



Daniel Delestre



Colette Gouanelle